

NOTE : affectation des locaux du TDJ, y compris locaux du forum St-Georges

L'objectif est de clarifier les utilisations des divers locaux, en particulier afin de permettre de préciser et d'affiner le projet architectural.

Etage administratif

Descriptif : dans cet étage se déroulent toutes les activités non accessibles au public : direction, administration, intendance. Il se veut cependant ouvert à toutes les personnes travaillant au TDJ, qu'ils en soient les employés ou qu'ils y travaillent temporairement. Il doit permettre les rencontres et échanges et ne doit pas être un lieu fermé, utilisé uniquement par le personnel administratif (qui plus est placé au-dessus, il risque de donner l'impression de donner les ordres "d'en haut").

- C'est le lieu de travail principal de la direction, des responsables de domaines et du personnel administratif ;
- Il doit permettre la tenue de séances de travail jusqu'à 20 personnes,
- Il doit être équipé d'une zone de détente/discussion/pause-repas, conviviale, commune à toutes les personnes travaillant au TDJ, y compris les hôtes de passage.
- Il doit permettre de travailler dans une atmosphère d'open-space pour la partie bureau, en offrant une acoustique optimale, mais également une confidentialité suffisante dans les bureaux fermés.

Liste du personnel y travaillant prioritairement :

- Directeur (1 pers.)
- Responsable médiation (1 pers.)
- Médiateurs/animateurs/formateurs (2-3 pers.)
- Responsable administratif et financier (1 pers.)
- Secrétaire (1 pers.)
- Chargé de communication (1 pers.)
- Chargé des ventes (1 pers.)
- Responsable technique (1 pers.)

Total : 10 personnes

Liste du personnel y travaillant temporairement :

- Technicien (1 pers. au minimum)
- Intendant (1 pers.)

Total : 2 personnes

Nombre maximum de postes de travail pour le TDJ : 12, mais une réserve pour l'implantation éventuelle de 2 postes complémentaires est souhaitée, en particulier en cas d'accueil de postes de travail pour le personnel du CCRD et de Jura Tourisme.

Liste des locaux nécessaires :

- 1 bureau directeur avec coin réunion pour 4 personnes
- 1 espace ouvert avec 12-14 postes de travail, équipé en étagères et autre mobilier de bureau
- 1 bureau indépendant, utilisable par tous afin de pouvoir travailler au calme



- 1 espace de vie/détente/lecture/discussion/pause/repas pour tout le personnel ainsi que pour les artistes en répétition. Doit permettre un minimum de cuisine (micro-onde, frigo, four, plaque de cuisson)
- 1 local machines (impression, copies, mise sous enveloppe...)
- 1 local serveur informatique
- 1 local archives (essentiellement administratives mais aussi artistiques)
- 1 salle de séance pouvant accueillir le Conseil de Fondation, soit 15 à 20 personnes, avec équipement de projection.
- 1 vestiaire / douche
- 1 local sanitaire séparé H/F
- 1 accès par escalier vers tous les étages inférieurs
- 1 accès par ascenseur (PMR) vers tous les autres étages

Rez supérieur

Le rez supérieur est composé de plusieurs espaces ayant des vocations différenciées mais qui ont comme dénominateur commun leur ouverture vers l'extérieur. C'est le lieu d'accueil du public, une zone de rencontre, l'interface entre le TDJ et l'extérieur. Afin de faire du TDJ un lieu ouvert, il est nécessaire d'en faire un lieu vivant et accueillant, où il se passe quelque chose y compris hors période de spectacles.

Foyer

Activités/fonctions/utilisation de base :

- Accueil et information tous publics sur les offres TDJ en journée
- Réservation de places et billetterie (conjointement aux possibilités informatiques)
- Accueil du public lors des représentations : Cet espace doit être en mesure d'accueillir tout le public lors d'un spectacle et les accès doivent être dimensionnés à cet effet.
- Accès du personnel du théâtre (autre accès par rue de la Brasserie)
- Accès primaire pour les accueils (artistes, troupes, ...)
- Vitrine des activités et offres TDJ et partenaires
- Expositions thématiques temporaires (liées aux programmations)
- Installations artistiques

Activités/prestations conjointes probables :

- Accueil, conseil et vente de prestations aux clients du CCRD (uniquement en journée)
- Prestations de Jura Tourisme (à préciser)

Un bureau d'accueil commun doit être prévu.

Un sas d'entrée permettant un accès en journée sans ouvrir les grandes portes d'accès et permettant de limiter les entrées d'air froid doit être prévu. Il permettra en outre d'installer des distributeurs de dépliants pour Jura Tourisme. Ce sas doit être accessible en tous temps, y compris quand le TDJ est fermé.

Bar

- Service avant et après les spectacles, y compris entracte
- Service durant la journée (boissons et éventuelle petite restauration)
- Service lors d'événements particuliers (voir ci-dessous)

Pistes de prestations et activités à développer afin de rendre le lieu vivant

- Places de travail temporaire en libre accès/ Wifi
- Lieu de rendez-vous pour habitués (joueurs de carte ou Stamm Tisch)
- Espace de vente /librairie
- Apéritifs, réceptions, événements (privés, entreprises, institutions)
- Rencontre avec artistes

Ne pas oublier :

- sonorisation / écrans
- gril / "cimaises"

Espace VIP

Espace situé à l'interface entre le foyer/bar et la salle blanche. Sa vocation première est de permettre un accueil VIP pour des groupes jusqu'à 20-30 personnes debout

Activités/fonctions/utilisation de base :

- Accueil VIP
- Délestage du bar en cas de forte affluence
- Accès à la salle blanche pour le personnel TDJ et le public

Propositions d'utilisations possibles

- Bureau temporaire / Wifi
- Lieu d'accrochage pour expositions

Salle blanche

Le terme « salle blanche » signifie de fait « salle claire ». Il s'agit d'un espace ouvert, accueillant et multifonctionnel, qui n'a pas à être blanc du sol au plafond.

La vocation de la salle blanche est d'être un lieu ouvert à la création/répétition pour les artistes professionnels et amateurs. Elle doit permettre à tous les arts de s'y retrouver, y compris les arts visuels. Elle est accessible au public soit depuis le foyer par l'espace VIP, soit par une entrée indépendante, côté route de Bâle.

L'accès à la salle blanche, en journée, se fait par l'entrée principale du théâtre, en passant par le foyer puis l'espace VIP.

Les accès en soirée se font soit par l'entrée principale, en cas d'activités conjointes avec la salle de spectacle, soit par l'accès indépendant, côté route de Bâle. Dans ce cas, les horaires se limiteront à une utilisation jusqu'à 22h.

Son équipement doit être pratique, solide, simple et multifonctionnel. Il doit pouvoir être utilisé de manière indépendante par des utilisateurs néophytes.

Liste des usages probables :



- Répétitions et créations pour les sociétés locales (amateur) dans les 4 domaines des arts de la scène, par exemple troupe de théâtre, chorale, groupe de musique classique, danse, etc...
- Idem pour les professionnels, mais de manière ponctuelle (cette salle n'est pas prévue pour des créations en résidence)
- Lieu d'accrochage, d'exposition pour les arts plastiques, installation (le revêtement et la composition des murs doivent le permettre)
- Médiation, animation, formation, y compris mise à disposition d'écoles (Manufacture)
- Spectacles/représentations de créations "légères" au niveau technique et public
- Evénements privés non artistiques, soirées, apéritifs, repas, etc...(entrée uniquement par l'accès principal en soirée).

Pour permettre l'accueil de spectacles légers cette salle doit pouvoir être équipée facilement d'un gradin (50-100 places) créé soit par la mise en place de praticables et /ou sièges. Il doit pouvoir être totalement obscurci (rendu noir).

Afin d'être utilisé de manière indépendante, ce lieu doit être pourvu d'un accès direct à des sanitaires et doit pouvoir être « isolé »/indépendant des autres espaces du théâtre en matière d'accès et de sécurité/fermeture.

Rez moyen

Il n'est pas décrit ici les utilisations de la salle de spectacle, dans son utilisation artistique, ce sujet étant suffisamment connu et décrit dans d'autres documents. Par contre il doit être tenu compte du fait qu'elle doit pouvoir être utilisée de plus :

- Dans la configuration gradins pour des conférences, congrès, assemblées etc..., avec ce que cela exige comme équipements techniques, de sonorisation et multimédia
- Pour des événements privés avec public debout, apéritif dinatoire ou repas autour de tables.

Foyer rez moyen :

- Accueil intermédiaire du public et attente avant d'entrer dans la salle
- Vestiaire
- Accueil dans la salle, contrôle billets, séparation des flux (pairs, impairs)
- Entracte
- Utilisation des murs pour des informations, accrochages, expositions
- Organisation d'apéritifs
- Sanitaires H/F en nombre suffisant

En principe le public de la moitié arrière du gradin ira se restaurer durant l'entracte au bar du rez-supérieur. La moitié inférieure du gradin sera dirigée vers le rez-inférieur.

Loges :

Elles doivent être prévues et équipées pour permettre :

- À 15 danseurs, comédiens et autres artistes professionnels de se changer, costumer, maquiller
- À 50 chanteurs de se changer (vestiaire uniquement), avec séparation H/F
- À 50 musiciens de se changer et préparer, avec séparation H/F
- À 3 à 5 artistes de pouvoir se préparer dans une loge individuelle.



Il doit en outre y avoir dans les loges :

- Des sanitaires H/F et des douches.
- Un coin salon/détente
- Un local de lavage/séchage pour costumes
- Un accès le plus direct possible par des escaliers au niveau du rez inférieur et du plateau.

Salle noire :

Salle de création essentiellement pour le théâtre et la danse, non accessible au public. Entièrement noire, avec sol type tapis de danse. Gril au plafond. Equipement basique pour lumière et son.

Sa vocation première est d'être le lieu de création/répétition avant de passer dans la salle principale. Cependant, elle doit rester complémentaire à la salle blanche pour toutes les créations.

Elle ne devrait en principe pas être utilisée par des sociétés locales (pas d'accès véritablement direct depuis l'extérieur, pas nécessairement isolée/indépendante des autres espaces du théâtre).

Ce lieu doit pouvoir être totalement obscurci (rendu noir).

Son accès se fait uniquement par l'entrée principale. Exceptionnellement par les entrées de service, rue de la Brasserie.

Remarque : le « parcours » d'une création au sein du TDJ serait le suivant :

- **Résidence / conception / création = forum St-Georges**
- **Répétitions avant d'aller sur le plateau définitif = salle noire (problème des dimensions de la salle noire inférieures au plateau final)**

Représentations = plateau final

Rez inférieur

Foyer rez inférieur :

Voir ci-dessus le descriptif du foyer rez-intermédiaire, avec comme différence la création d'un bar temporaire à la place du vestiaire. Ce bar temporaire est utilisé en principe par les spectateurs des premiers rangs du gradin en configuration normale. C'est le bar principal de l'entracte lors de configurations minimales (jauge 220) et maximales (jauge 850). Les 3 portes donnant accès à la salle de spectacles sont fermées durant le spectacle. Si un débit est souhaité durant le spectacle en jauge maximale, alors il doit être installé dans la salle.

Locaux livraison, stock, atelier :

- Partie atelier équipée pour les petites réparations et l'entretien du bâtiment et des décors : La question des nuisances sonores, olfactives et de la poussière doivent être prises en compte dans la conception
- Locaux de stockage pour tout le matériel technique, son et lumière
- Ascenseur/monte-charge vers salle noire et salle blanche (2,5m x 1m)
- Déchargement et chargement de camions et camionnettes au plus près du plateau de scène sans pour autant présenter une nuisance acoustique pour la salle



- Espace suffisamment spacieux pour permettre le déchargement aisé des camions et traité acoustiquement pour éviter les nuisances au voisinage en cas de chargement/déchargement nocturne.

Esplanade

Utilisation courante :

L'utilisation courante de l'esplanade est l'accueil du public, ses entrées et sorties avant et après les spectacles, en toute sécurité (éclairage suffisant notamment). Le nombre de personnes peut varier en fonction de la jauge prévue pour les spectacles.

- Jauge moyenne (444 spectateurs) : spectacles tous publics en soirée ou scolaire en journée : probablement 60 à 80 par année
- Petite jauge (220 spectateurs) : spectacles tous publics en soirée ou scolaire en journée : probablement 40 à 60 par année
- Jauge maximale (850 spectateurs) : Spectacles tous publics en soirée : probablement moins de 10 par année

Manifestations particulières sur l'esplanade :

Il est probable que des animations/manifestations en lien avec les activités et accueils prévus par le TDJ soient organisées sur l'esplanade. Elles requerront un espace plus ou moins important en fonction de leur importance. Cela pourrait être par exemple :

- Une animation théâtrale réunissant plusieurs comédiens
- Une performance dansée
- Un petit concert classique ou de jazz
- Des animations de type cirque (jongleur, acrobate, clown...)

Ce type d'animation sera probablement ponctuel et limité dans le temps. On peut imaginer un ordre de grandeur de 10 manifestations par année, en journée, pour une durée d'une à huit heures par manifestation. Il est entendu que ces manifestations devront obtenir une autorisation de police préalable.

On rappellera ici que le parvis du Forum St-Georges avait été prévu initialement pour la même fin. Il pourrait ainsi être également mobilisé.

Pour permettre d'organiser ce type de manifestation, il serait nécessaire de prévoir une sortie de câblages/un coffret technique comme au rez-inférieur (alimentation électrique, son, lumière). Un point d'eau (adapté à l'extérieur) est également nécessaire en façade du théâtre du Jura

Forum St-Georges - Esquisse d'utilisation

Utilisations principales :

- Accueil d'artistes pour des créations,
- Résidences d'artistes



FONDATION POUR LE THÉÂTRE DU JURA

- Médiation, animation, formation

Hall/foyer : avec ces diverses zones, il peut être facilement aménagé en :

- Lieu de travail à table
- Salon détente
- Coin repas adjacent à la cuisine

Salle de spectacle et loges : création

Locaux administratifs CCRD : appartement à aménager pour l'accueil d'artistes en résidence

Accès pour le public :

L'accès principal au TDJ se fait par les entrées situées sur l'esplanade. Les entrées principales sont utilisées lors des spectacles et ouvertes sur intervention du personnel du TDJ.

L'entrée par le sas se fait hors spectacles, pour accéder à l'accueil (heures d'ouverture de l'administration/ de l'accueil). Le sas peut également permettre l'accès au public lors de spectacles en hiver. Cette possibilité est offerte sur intervention du personnel du TDJ.

Dans le bâtiment, le public a accès aux foyers (principal et intermédiaires) et locaux sanitaires, l'espace VIP et la salle banche.

Une entrée secondaire existe par l'ouest et doit permettre l'accès à la salle blanche et aux locaux communs (sanitaires) situés à proximité essentiellement voire uniquement en soirée. La salle blanche doit pouvoir être individualisée (accès uniquement à la salle blanche et aux sanitaires, les autres espaces sont dans ce cas inaccessibles), pour le public, dans le cadre d'une location uniquement de cette salle.

Sous la responsabilité d'un membre du personnel TDJ un groupe de personnes peut être conduit à l'étage administratif.

Accès pour le personnel :

Le personnel TDJ doit pouvoir pénétrer dans le bâtiment par l'ensemble de ses accès. Il a accès à tous les espaces du bâtiment.

L'accès du personnel est permanent.

Accès pour les artistes :

Les artistes ont accès au TDJ soit via les portes de l'esplanade, soit par les accès rue de la Brasserie. Selon les besoins, un accès direct côté salle blanche doit leur être possible.

Ils doivent pouvoir accéder aux loges, à la salle de spectacle et aux salles blanches et noires et aux lieux accessibles pour le public.

L'accès initial doit être donné par un personnel du TDJ, ensuite, les artistes doivent pouvoir évoluer en autonomie dans les espaces précités.

Accès livraison et logistique :

Les livraisons se font principalement par les ouvertures situées côté rue de la Brasserie. Les transporteurs doivent pouvoir accéder aux espaces d'arrière scène (zone de livraisons, couloir de fond de scène et éventuellement stockage/atelier). L'accès aux autres espaces du théâtre doit être réalisé avec un personnel du TDJ (notamment à la salle de spectacle).

Pour les petites livraisons de matériel à l'intention de l'administration, elles se font par l'entrée principale esplanade aux heures d'ouverture de l'administration/ de l'accueil.